

**VILLE de DOL DE BRETAGNE****CONSEIL MUNICIPAL du 23 NOVEMBRE 2012**

-----

**- COMPTE RENDU DE SEANCE -**

**Présents :** M. RAPINEL, Maire - Président ; Mme FONTMORIN, Mme BEAUCHER, M. HESRY, M. PEDRON, Mme ROUYEZ, M. VIGNERON, M. MERCIER - Adjointes ; M. REHEL, M. BREGAINT, M. POULAIN, Mme CORTYL, Mme DESBLES, M. CHALIGNE, Mme JOUQUAN, M. ROTA, M. GEORGET, M. LETAINTURIER, Mme FRAIN, Mme MOUBECHÉ, M. DELAMAIRE - Conseillers Municipaux.

**Représentés :** Mme GREGOIRE (représentée par Mme FONTMORIN), Mme PRUNIER-BRIAND (représentée par Mme DESBLES), Mme MORADEL (représentée par Mme BEAUCHER), Mme DUTERTRE (représentée par Mme JOUQUAN), M. FRAIN (représenté par Mme FRAIN).

**Absente excusée :** Mme LUGAND.

Adoption du Procès-Verbal de la séance de Conseil Municipal du 26 octobre 2012 :  
Ledit P.V est adopté par 22 voix pour et 3 voix contre (A. Letainturier, S. Frain et V. Frain).  
(Absents excusés : S. Lugand et E. Réhel - arrivé à la question 1 -.)

**1. Budget Général : Décision Modificative n° 2.**

Dépenses de fonctionnement	Rappel prévisions	Proposition D.M
011 – Charges à caractère général		
➤ 60612 – Energie - électricité : + 50 000	1 344 500	110 000
➤ 6135 – Locations mobilières : + 8 000		
➤ 61522 – Entretien bâtiments : + 40 000		
➤ 6283 – Nettoyage locaux : + 8 000		
➤ 6281 – Concours et cotisations : + 4 000		
012 – Charges de personnel		
➤ 6411 – Rémunération principale : + 30 000	2 300 000	198 000
➤ 64118 – Rémunération non titulaires : + 120 000		
➤ 6451 – Cotisation U.R.S.S.A.F : + 20 000		
➤ 6453 – Cotisation retraite : + 28 000		
65 – Autres charges de gestion courante		
➤ 65748 – Subvention aux associations : + 5 000	687 500	5 000
Autres dépenses de fonctionnement	1 545 000	
<b>TOTAL</b>	<b>5 877 000</b>	<b>313 000</b>

Recettes de fonctionnement	Rappel prévisions	Proposition D.M
013 – Atténuation de charges	80 000	30 000
070 – Produits service et domaine	297 000	34 000
073 – Impôts et taxes	3 634 500	45 000
074 – Dotations et participations	1 575 000	80 000
077 – Produits exceptionnels	0	124 000
Autres produits	290 500	
<b>TOTAL</b>	<b>5 877 000</b>	<b>313 000</b>

**Dépenses d'investissement**

275 – Dépôts et cautionnements versés 500,00 €  
276 – Autres créances immobilisées - 500,00 €

Le Conseil Municipal **décide** les ouvertures de crédits au Budget Général 2012 telles que présentées ci-avant et qui constituent la décision modificative n° 2 (D.M 2) dudit budget.

Résultat du vote : 21 voix pour ; 5 voix contre (A. Moubêche, J-Y. Delamaire, A. Letainturier, S. Frain et V. Frain).

## 2. Service de l'assainissement :

### a- Avenant n° 7 au contrat d'affermage.

Le Conseil Municipal **valide** l'avenant n° 7 au contrat pour l'exploitation par affermage du service de l'assainissement, le délégataire étant la C.E.O (Société VEOLIA Eau), joint.

Résultat du vote : 22 voix pour ; 3 voix contre (A. Letainturier, S. Frain et V. Frain).  
(Avant de procéder au vote, M. Jean-Marc POULAIN a quitté la salle des débats.)

### b- Information sur les démarches à réaliser avant le terme du contrat d'affermage en juin 2014 (choix du mode de gestion et éventuelle consultation D.S.P à engager).

Le Conseil Municipal **prend acte** de l'engagement d'une consultation pour le choix d'un A.M.O dans le cadre de la gestion future du service de l'assainissement à l'issue du contrat en cours.

## 3. Cession de parcelles de terrain appartenant à la Ville dans le cadre du déclassement d'un délaissé de voie rue de Paris : régularisation de dossier.

Le Conseil Municipal :

- **autorise** à l'unanimité M. le Maire à céder gratuitement la parcelle AM 694 à Mme Jeanne DELAMAIRE née PRIOUL, propriétaire des parcelles AM 686 et 158.
- **charge** l'étude des notaires associés de la rédaction de l'acte correspondant.
- **dit** que les frais d'acte sont à la charge de l'acquéreur.

## 4. Lotissement « le Clos des Pommiers » : vente du lot n° 21.

Le Conseil Municipal :

- **décide** à l'unanimité de vendre à M. BRETAUD Sylvain et Mme BORDELAIS Emilie domiciliés 28 rue Alphonse Thébault à Saint-Malo (35400), le lot n° 21 du lotissement « le Clos des Pommiers », d'une superficie de 452 m<sup>2</sup>, au prix de 59,00 € H.T le mètre carré (67,28 € T.T.C le m<sup>2</sup>).
- **dit** que les frais d'acte sont à la charge de l'acquéreur.
- **charge** l'étude des notaires associés, sise place Toullier à Dol, de la rédaction de l'acte correspondant.

## 5. Vente en l'état du camion-nacelle.

Le Conseil Municipal **émet** à l'unanimité un avis favorable à la vente en l'état du camion-nacelle des services techniques de la Ville à Pascal MANET pour un prix de 3 000 € et **prend acte** de la sortie de ce matériel de l'inventaire communal des biens meubles.

## 6. Informations sur les Marchés A procédure Adaptée.

Marché de travaux : rénovation et extension de l'école maternelle Louise MICHEL.

- Avenant n° 1 au lot 1 – Gros œuvre et V.R.D (Entreprise GUERANDEL).  
Travaux supplémentaires liés au diagnostic parasismique.  
Montant du marché : 199 027,15 € H.T  
Montant de l'avenant : 29 850,40 € H.T
- Avenant n°1 au lot 3 – Couverture étanchéité (Entreprise PESTEL).  
Travaux supplémentaires liés au diagnostic parasismique.  
Montant du marché : 57 006,20 € H.T  
Montant de l'avenant : 1 350,00 € H.T

Le Conseil Municipal **prend acte** de ces informations.

Pour affichage le 27 novembre 2012.

Le Maire,  
Denis RAPINEL